

Un laboratoire patrimonial

À Montréal, l'îlot Sainte-Brigide jette les bases d'un nouveau régime de propriété pour les églises urbaines abandonnées

17 avril 2013 | [Louise-Maude Rioux Soucy](#) | [Actualités culturelles](#)



Photo : François Pesant - Le Devoir Réunion de travail dans la nef de l'église de la paroisse montréalaise Sainte-Brigide-de-Kildare. Le bâtiment fait partie d'un projet d'intégration du patrimoine religieux à la vie communautaire et culturelle.

C'est l'histoire d'une conversion au coeur du centre-ville de Montréal, celle de la paroisse de Sainte-Brigide-de-Kildare, dont le patrimoine délaissé revit grâce à la ferveur de rêveurs pragmatiques. Un laboratoire qui porte le germe d'une révolution encore plus ambitieuse : l'invention d'un nouveau régime de propriété pour nos églises urbaines abandonnées.

Ce vendredi, un groupe d'universitaires mené par le spécialiste du patrimoine religieux Luc Noppen proposera la création d'une nouvelle entité joliment baptisée la Société des cent clochers. Son but ? Se substituer aux églises désireuses de se délester de leurs biens en vertu d'un concordat qui

engagerait à la fois le diocèse, la Ville de Montréal et le ministère de la Culture. Une façon de couper l'herbe sous le pied des promoteurs immobiliers tout en redonnant aux Montréalais la possibilité de se réapproprier un patrimoine capable d'exprimer une autre modernité.

Le patrimoine est un peu la religion du XXI^e siècle, fait valoir Luc Noppen, aussi titulaire de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain de l'UQAM. « C'est une façon de se projeter dans l'avenir. Les gens ne pratiquent plus, mais ils sont attachés aux bâtiments, à leur présence dans leur quartier, à leur mémoire. Il faut trouver des groupes qui sont non seulement prêts à habiter ces lieux, mais qui ont envie de les réinventer tout en préservant leur caractère sacré, pas au sens religieux du terme, mais dans une perspective plus large, axée sur des valeurs communes. »

Sur les quelque cent lieux de culte dignes d'intérêt que compte Montréal, aucun n'est à l'abri de la fermeture, calcule M. Noppen. Or, pour pérenniser un tel patrimoine, il faut des propriétaires. « On ne peut pas penser gérer tous ces biens-là depuis la Grande Allée ou l'Hôtel de Ville, explique Luc Noppen. Il faut une organisation comme la Société des cent clochers qui puisse mobiliser les gens autour des bâtiments, leur trouver un usage et ainsi diminuer drastiquement les coûts de la prise en charge. »

Le modèle - qui fait déjà merveille à Amsterdam et en Flandre - prône un patrimoine de proximité qui rejoint les principes de la nouvelle Loi sur le patrimoine. Il répond de surcroît aux spécificités propres à Montréal où la conversion aux nouveaux usages est rarissime en raison des pressions immobilières, de la fragilité du tissu social et de l'abondance de nouveaux groupes religieux à la recherche d'espaces dédiés au culte.

Mieux qu'un classement

Rêveur, M. Noppen ? Sans doute, mais aussi visionnaire. Le professeur fait partie du groupe qui a fondé le Centre communautaire Sainte-Brigide (CCSB), un OBNL qui a pour mandat de mettre en valeur les bâtiments légués par la paroisse de Sainte-Brigide-de-Kildare. Sous son égide, l'îlot de 4200 m² situé

en face de la grande tour de Radio-Canada s'est donné une vocation sociale et culturelle aux allures de laboratoire de recherche appliquée.

Évalué à 1,4 million, l'ensemble a été cédé à la CCSB pour la somme de 250 000 \$ avec l'aval du diocèse, qui, en retour, pourra compter sur deux servitudes perpétuelles. La première oblige le CCSB à garder les composantes du site hors commerce. La seconde le force à conserver et à mettre en valeur le front institutionnel (le clocher, la façade de l'église construite en 1878, le baptistère et le monument du Sacré-Coeur) que les propriétaires confieront à la Société des cent clochers sitôt celle-ci créée.

« Nous engageons une servitude qui est beaucoup plus puissante qu'un simple classement, puisqu'elle engage directement les propriétaires, et ce, à perpétuité », explique la présidente de la CCSB, Manon Harvey, qui dirige aussi En marge 12-17, une maison qui offre de l'aide et de l'hébergement aux mineurs installée depuis peu dans le presbytère réaménagé lors de la phase I du projet.

Mieux, la formule a aussi permis de réduire les coûts patrimoniaux au minimum, affirme Luc Noppen. « Sur un budget de 30 millions, on a évalué à deux millions les charges patrimoniales, donc à moins de 10 %. » Présentement, la proportion va plutôt jusqu'à 70 % avec le Conseil du patrimoine religieux, rappelle l'universitaire. « Avec le même budget, [...] on peut faire beaucoup plus, jusqu'à sept fois plus selon nos calculs ! »

Une autre modernité

C'est la force du nombre qui fait la différence, opine Mme Harvey, en rappelant que le projet de 30 millions comptera à terme neuf copropriétaires solidaires. « Quand on partage les coûts, on obtient une belle stabilité. Il n'en coûte pas plus à mon organisme d'être propriétaire ici que locataire au centre-ville comme je l'étais auparavant. » Sans oublier les idées, qui ont beaucoup profité de ces échanges soutenus, ajoute-t-elle. « Ici, les vieux côtoient les jeunes, les créateurs côtoient les gens de la communauté, ça nous a tous transformés, améliorés. »

C'est aussi l'opinion des compagnies de théâtre Le Clou et Le Carrousel, qui ont jeté leur dévolu sur l'église pour accueillir le fruit de leur union : le Cube. Unique en son genre, le centre de recherche et de création en théâtre pour l'enfance et la jeunesse est un peu la locomotive de la phase II à venir. « Le théâtre, c'est du rituel, rappelle la directrice générale du Clou, Isabelle Boisclair. Quand nous avons choisi de nous investir dans ce lieu de patrimoine, il y avait une ligne très forte de continuité. Pour nous, qui travaillons dans l'enfance et la jeunesse, c'est aussi une façon construire une nouvelle communauté. »

Il est important que ces projets-là existent au coeur des villes et pas seulement en périphérie, ajoute Gervais Gaudreault, directeur artistique du Carrousel. « C'est un lieu de culte qui devient un lieu de culture et d'échange, un lieu qui exprime une autre modernité à travers des valeurs partagées par tous et la volonté de se mettre au service de sa communauté en proposant une nouvelle façon d'être en société. »

Ne reste plus que le feu vert de Québec pour que la phase II se mette en branle. Pour les partenaires du CCSB, l'attente commence à être longue, admet Luc Noppen. « Disons qu'on gère le risque. Une église, c'est un bâtiment vivant, complexe, qui demande un entretien serré. »

Le jeu en vaut quand même la chandelle, assure l'universitaire. « Sainte-Brigide jette les bases d'un nouveau modèle qui va nous permettre de maximiser les quelque 100 millions investis chaque année dans le patrimoine religieux au Québec. » Sans oublier le fait que « ce projet pérennise non seulement un patrimoine, mais aussi des institutions communautaires et culturelles », rappelle Isabelle Boisclair.